

# les notes

## d'Europe écologie-les verts au parlement européen

note  
numéro 2

<http://europe-ecologie.eu>



*La réforme de la Politique agricole commune (Pac) est lancée. Durant les prochains mois, les institutions européennes vont négocier les nouvelles règles de répartition des subventions entre les agriculteurs européens pour 2014-2020. La Commission a rendu public son projet dans lequel l'environnement, les petits producteurs et la cohésion territoriale prennent une place de choix. Mais des outils de régulation des productions manquent. Sans ces mécanismes, les paysans resteront à la merci d'un marché socialement destructeur. C'est désormais au Parlement européen de pleinement jouer son rôle pour imposer les principes de solidarité et de souveraineté alimentaire dans les négociations.*

## Quelle agriculture pour demain ?

**L**a Politique agricole commune a besoin de faire sa métamorphose. En 1992, la Commission européenne choisissait de se lancer tête la première dans la conquête des marchés internationaux. L'alignement sur les prix mondiaux a été un traumatisme pour les paysans et une escroquerie pour les consommateurs. Qui se rappelle avoir vu les prix de l'alimentation baisser ? Cela n'a été qu'une aubaine pour les entreprises de l'agro-alimentaire dont les bénéfices ont explosé.

La réforme de 2003 a été conçue dans la précipitation pour intégrer au plus vite les pays de l'Est qui frappaient à la porte de l'Union européenne, tout en poursuivant la libéralisation des échanges au niveau international. En subventionnant massivement l'agriculture productiviste, la Pac a continué à détruire les emplois agricoles en Europe et dans les autres régions du monde. Les pollutions des sols, des eaux et la perte de biodiversité se sont accélérées. Et contrairement à l'idée largement répandue, l'Europe est devenue la principale puissance importatrice nette de produits agricoles de la planète. Pourtant, avec plus de 13 millions de fermes, l'agriculture reste vitale pour les territoi-

res des 27 pays de l'Union. La Pac doit être repensée pour favoriser la production locale et familiale et permettre aux paysans de vivre de leur activité. La prise en compte des « *petits fermes* » sera une avancée fondamentale. Seule une redistribution effective des aides entre les pays et entre les paysans permettra d'atteindre cet objectif. Les crises alimentaires montrent l'urgence de réguler les marchés agricoles, aussi bien au niveau international en interdisant la spéculation financière, qu'au niveau européen pour stabiliser l'offre.

**« Les crises alimentaires montrent l'urgence de réguler les marchés agricoles »**

De nouveaux défis, en particulier celui du réchauffement climatique, exigent des modes de production novateurs, tournant le dos aux immenses plaines de monocultures céréalières et aux élevages hors-sols. L'agriculture biologique est une réponse que l'on doit proposer en accompagnant les paysans dans une transition rapide. Une nourriture de qualité et abordable pour tous, le maintien de l'emploi et de la diversité des produits, la préservation des ressources naturelles et la solidarité internationale ont toujours été nos priorités. Nous sommes convaincus qu'elles deviendront celles de l'Europe de demain ! ■

## Souveraineté alimentaire

Cette proposition a été lancée en 1996, lors du Sommet de l'alimentation de Rome, par le réseau paysan mondial Via Campesina. Elle désigne le droit des populations et de leur Etat ou union d'Etats, à définir démocratiquement leur propre politique agricole et alimentaire, sans nuire aux autres populations et aux autres pays. Elle implique une production agricole locale, des prix liés aux coûts de production, l'accès des paysans à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit... Les Etats sont souverains et peuvent se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix, en les taxant par exemple. Cette souveraineté permet le déploiement de l'agriculture paysanne qui assure une autonomie aux agriculteurs, dynamise les territoires, protège et renouvelle les ressources naturelles.



### Votre élu en charge de ce dossier

**JOSÉ BOVÉ** est député européen, vice-président de la commission Agriculture et Développement rural au Parlement.

[jose.bove@europarl.europa.eu](mailto:jose.bove@europarl.europa.eu)  
<http://jose-bove.eu>

(Crédit portrait : Joëlle Dollé)

# Nourrir les 500 millions d'Européens

La Pac de demain devra garantir à tous les citoyens une nourriture saine et en quantité suffisante. Installés au cœur des territoires, des paysans nombreux doivent subvenir à ce besoin. L'Union européenne doit encourager leur installation et une production variée, calée sur le rythme des saisons. Les circuits courts de distribution permettront de favoriser une agriculture de proximité.

Qui dit qualité dit bien sûr moins de pesticides et plus d'agriculture biologique. Pour les écologistes, l'interdiction des hormones et des organismes génétiquement modifiés, dans nos champs et notre alimentation, est une priorité absolue. La Pac nouvelle doit accompagner les progrès d'une santé publique qui lutte contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Elle devra établir des règles d'hygiène adaptées à la taille des marchés et à la demande des consommateurs. 🍌

## Cinq objectifs pour une nouvelle Pac

### Protéger les ressources naturelles

L'autre enjeu de la réforme de la Pac est de transmettre aux générations futures une Terre et des fermes viables. Pour atteindre cet objectif, l'Union européenne doit prendre soin de son eau, de son air et de ses terres et faire de l'écologie un choix du quotidien. Il s'agit de porter une attention particulière à la fertilité des sols, à la lutte contre leur érosion et leur pollution. En limitant le nombre d'animaux élevés sur un hectare de terrain, on peut réduire la contamination des nappes souterraines. En arrêtant les aides publiques à destination des élevages hors-sol, on peut significativement réduire la pollution de l'eau. En appliquant le principe « *pollueur = payeur* », la Pac peut être un levier puissant pour soutenir les modes de production non-intensifs et respectueux de l'environnement.

Le financement public de la recherche doit être réorienté vers les pratiques durables. Il faut aider les agriculteurs à passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables. Réduire les déchets, économiser l'énergie, lutter contre le gaspillage... Nous pouvons changer nos pratiques pour prendre en compte les défis du changement climatique. Protéger la nature, c'est aussi lutter contre la privatisation du vivant : l'UE doit défendre le droit des paysans à développer et échanger leurs semences et à préserver les races animales locales. 🍌

## Assurer le revenu des paysans

Le métier de paysan est en voie de disparition. La réforme de la Pac doit renverser la tendance dans l'ensemble de nos territoires. L'Europe doit soutenir les petites exploitations à taille humaine, favoriser l'emploi, aider les fermes installées dans des régions isolées, préserver les ressources naturelles en aidant les exploitations soucieuses de l'environnement.

La Pac doit établir de nouveaux outils pour réguler l'offre et l'adapter à la demande. Elle doit également lutter contre la spéculation et faire respecter l'interdiction de la vente à perte. Pour cela, nous proposons la création d'un observatoire européen des prix grâce auquel les organisations de producteurs et de consommateurs pourront connaître le prix rémunérateur, le juste prix, d'un produit. Cette évolution est indispensable pour encourager les paysans à se regrouper afin de négocier avec les industries de la transformation et de la distribution. Du champ à l'assiette, la chaîne alimentaire doit être plus transparente. Les agriculteurs ont tout à y gagner. 🍌

## En cohésion avec les territoires

Pour encourager l'installation de nouveaux paysans, la Pac réformée doit donner les outils pour lutter contre la spéculation foncière et avoir une gestion locale et collective du territoire. Des aides spécifiques doivent être pensées pour les paysans des régions où l'agriculture et l'élevage sont plus difficiles. L'Union européenne doit inclure les collectivités territoriales dans ce processus. Elles ont un rôle à jouer dans l'application des politiques agricoles et dans l'animation et la vitalité rurales. 🍌

## Un commerce équitable

La Pac doit protéger les paysans des deux hémisphères et promouvoir la souveraineté alimentaire. Une agriculture durable, ça commence dans l'échange, la coopération, pas la compétition. Il n'est pas trop tard : l'Union européenne peut réorienter sa politique et arrêter ses propres pratiques de dumping économique, social et environnemental. Elle doit conquérir son autonomie et ne plus importer des dizaines de millions de tonnes de graines de soja et autres protéines qui alimentent l'élevage industriel d'animaux, quand elle a les capacités de produire elle-même cette nourriture.

L'UE importe des produits agricoles en provenance des pays pauvres. Elle devrait donc les aider activement à accroître la valeur ajoutée de leurs produits agricoles en augmentant le niveau de vie de leur population et en développant leurs marchés locaux. Dans le cadre du marché mondial, les Etats-membres peuvent lutter contre la spéculation sur les denrées alimentaires en jouant un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un nouveau cadre international. Cela permettra de lutter contre l'accaparement des terres qui menace la sécurité alimentaire locale et déplace les populations dans de nombreux pays. 🍌

# Une bonne idée et des réformes manquées



L'emploi dans le secteur agricole a diminué de 25 % en Europe entre 2000 et 2009. (Crédit : George Bartoli)

**En presque cinquante ans, la Politique agricole commune est devenue emblématique de la construction européenne. Le grand projet initial s'est heurté à des difficultés de taille.**

Depuis sa mise en oeuvre en 1962, la Pac a permis d'accroître la production agricole et de garantir plus d'autosuffisance alimentaire aux Etats-membres. A l'origine, elle devait également assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et des prix raisonnables aux consommateurs, stabiliser les marchés et garantir la sécurité des approvisionnements. Mais les effets pervers n'ont pas tardé à enrayer la machine : des excédents que le marché n'arrive pas à absorber apparaissent dans plusieurs secteurs (lait, vin, céréales, viande bovine). L'industrie agroalimentaire en plein essor pousse aux exportations et le Pac se retrouve à subventionner ses producteurs pour qu'ils vendent leurs produits à moindre coût à l'étranger. Résultat : ce dumping casse les agricultures vivrières des pays où sont exportées ces denrées, notamment en Afrique. Dans le même temps, le développement du modèle productiviste coûte très cher à l'environnement, avec notamment la pollution des eaux et l'épuisement des sols.

La « vocation exportatrice » de l'agriculture européenne s'est naturellement pliée, au début des années 1990, aux dogmes de la libéralisation et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En 1992, deux ans avant la création de l'OMC, une grande réforme de la Pac ouvre une nouvelle phase. Les prix garantis qui jusque là protégeaient

La Note *Quelle agriculture pour demain ?* a été réalisée en janvier 2011 par Benoît Ducasse et l'équipe de coordination des eurodéputés Europe Ecologie - Les Verts. Contactez-nous à l'adresse [redaction@europeecologie.eu](mailto:redaction@europeecologie.eu)

plus ou moins bien les producteurs européens se rapprochent des cours mondiaux. Il faut restructurer en permanence pour être compétitif. Cela signifie : produire de plus en plus et à des prix de plus en plus bas. Au final, ces dix dernières années, l'agriculture européenne a perdu le quart de ses paysans, il y a trois fois moins de ferme en France qu'en 1970, les prix fluctuent sans arrêt en fonction des cours mondiaux, le revenu des paysans est mis à mal. Les objectifs du départ sont oubliés.

Pour que la Pac retrouve sa vocation initiale, qui est de garantir à tous les habitants d'Europe une nourriture suffisante et de qualité et donner à des paysans nombreux sur tous les territoires un revenu viable, il faut la réformer d'urgence. ■

## Des aides très inéquitables

En 2009, en France, près de 500 000 agriculteurs ou exploitations ont bénéficié des aides de la Pac. En tout onze milliards d'euros. Une somme dont la répartition est très inégalitaire : alors que 10,7 % d'entre eux bénéficiaient de plus de 50 000 euros (soit 40 % des aides), 32 % ont touché moins de 5000 euros (soit 2,4 % des aides). Les plus grosses enveloppes vont aux céréaliers et aux industriels de la volaille et du sucre. Ces deux secteurs ont reçu d'importantes restitutions à l'exportation (à hauteur de 225 millions d'euros).

Symbole de la dérive du système d'aides : le volailler industriel Doux. Il est l'un des grands gagnants en 2009, avec plus de 62 millions d'euros d'aides de la Pac. Un coup de pouce qui ne l'empêche pas d'être régulièrement poursuivi pour non paiement des droits des éleveurs sous contrats et des salariés. Ni de délocaliser de plus en plus son activité au Brésil, au plus près du soja transgénique dans un pays aux règles sociales plus « souples ».

## Un budget critiqué

**Combien coûte la Pac ?** En 2010, les Etats-membres ont consacré 31 % de leur budget commun aux aides directes versées aux agriculteurs, 42 % si l'on inclut le deuxième pilier de la Pac, le développement rural, qui est une approche globale de la gestion des territoires. Trop cher, jugent certains. Si l'on regarde les dépenses des pays européens de plus près, cette critique est un peu facile : la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont consacré ensemble trois fois plus à leurs dépenses militaires en 2009. En pleine crise financière, l'Union européenne a mobilisé près de cinq fois plus pour venir en aide à ses banques. Cela pose la question du budget européen qui n'est pas autonome mais dépend des versements de chaque Etat-membre. A l'heure actuelle, le montant qu'ils mettent à la disposition de la communauté ne dépasse pas 1,23 % du revenu national brut. C'est bien peu face aux enjeux collectifs auxquels nous devons tous faire face !